

Pourquoi la facture du registre du commerce est-elle variable ?

On pourrait penser que c'est lié au capital donc la fortune de la société, un peu « à la tête du client » mais le tarif est en grande partie lié à ce qui doit être enregistré et publié. Toute société fait l'objet d'une insertion d'avis dans la publication officielle (foc.ch & zefix.ch) et selon la longueur de la publication, c'est plus ou moins cher, comme pour les petites annonces.

Voici deux exemples pris sur le RC qui illustrent bien la différence.

Au niveau du nom

Un nom très court, on le retient

[Medi24 SA](#)

Un nom très long, on le remarque ...

[AMERICAN EUROPEAN INSTITUTE HGPC.OWLC of PSYCHOTHERAPY - MEDICAL COACHING - MEDICAL HYPNOSIS and ACUPUNCTURE - TRADITIONAL CHINESE MEDICINE Sàrl](#)

Au niveau du but

La simplicité

[Exploitation d'un centre médical](#)

Un peu plus en détail ...

[La société a pour but l'exercice de toutes activités dans le domaine médical et paramédical, en particulier l'exploitation de cabinets médicaux ou de toutes autres structures analogues dans le domaine de la radiologie ou radiothérapies et de thérapies par traitements au laser. Elle peut aussi prendre part à la gestion de centres de soins à la personne ou de centre de vaccination et de prophylaxie en vue de prévenir toutes maladies infectieuses que ce soit de manière directe ou par le biais de participations financières. Elle peut créer des succursales en Suisse et à l'étranger, participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger, acquérir des entreprises visant un but identique ou analogue, ou fusionner avec de telles entreprises, faire toutes opérations et conclure tous contrats propres à développer et à étendre son but ou s'y rapportant directement ou indirectement.](#)

Comme on le voit, les publications peuvent varier sensiblement d'une entreprise à l'autre, raison de la différence de tarif au niveau du registre du commerce.